

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 2 décembre 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.

M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M.

Etienne WOLF, vice-présidents.

Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme

Cécile DELATTRE, M. Sébastien ZAEGEL, membres.

Procuration(s): Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à M. Eric ELKOUBY, Mme Frédérique

MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, M. Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY, Mme Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à M.

Etienne WOLF, M. Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Mme Françoise BUFFET

Excusé(s):

Absent(s): Mme JURDANT-PFEIFFER Pascale, Mme PFERSDORFF Françoise, M. SENE Marc

Ne prennent pas par au vote :

Rapporteur: M. Philippe MEYER

CP/2019/537 J340_2019_11_22_537 52040 - Fonctionnement des collèges publics Restauration scolaire des collèges Foch de Haguenau et Bois Fleuri de Schweighouse sur Moder par le Lycée Schuman à compter du 1er Janvier 2020.

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition du Président :

- approuve les termes de la convention d'hébergement des demi-pensionnaires du collège Foch au lycée Schuman pour le repas méridien,
- approuve les termes de la convention de télérestauration du collège Bois Fleuri par la cuisine centrale du lycée Schuman, ainsi que les termes de la convention de transfert de propriété du véhicule de télérestauration du collège Bois Fleuri au profit du lycée Schuman à titre gratuit,
- autorise le Président à signer lesdites conventions jointes en annexes au présent rapport.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés: 43

Vote(s) pour :	M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Frédéric BIERRY, M. Nicolas MATT	43
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s):	/	0

Pour extrait conforme Pour le Président Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20191202-

lmc1132502-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 04/12/19